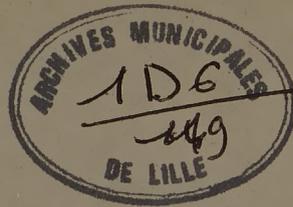


Procès Verbaux



Sous Commission du Budget

3^e mandat Salengro 1935/1936

Conseil d'Administration
Réunion du 16 JUIL 1935
M. PLANQUE



Troisième Direction

SOUS COMMISSION DU BUDGET

Séance du 19 Juin 1935



Procès-verbal

La Sous-Commission du Budget s'est réunie le 19 Juin 1935 sous la présidence de M. WILLEMS, adjoint au maire.

Etaient présents : M.M. WILLEMS, adjoint au maire, Président,
DEHOVE, adjoint au maire,
DELPORTE, Receveur Municipal,
PLANQUE, Secrétaire Général.

Assistait également à la réunion M. BOMART, Directeur des Finances.

ORDRE du JOUR : Budget Supplémentaire de l'exercice 1935 - Projet.

La séance est ouverte à 14h.30.

M. le Président fait connaître le montant du reliquat à fin d'exercice 1934 (5.123.102 frs.07) et donne les renseignements chiffrés déterminatifs de ce résultat. (Le reliquat à fin d'exercice 1933 s'élevait à 8.802.521,84)

RECETTES

Résultat de l'exercice 1934.- Excédent des recettes réalisées sur les dépenses acquittées	37.741.027,56
Restes à recouvrer de l'exercice 1934	1.679.392,18
Recettes non réalisées des exercices antérieurs (titres non établis)	10.897.648,84
	<u>50.318.068,58</u>

DEPENSES

Reste à payer

	<u>45.194.966,51</u>
--	----------------------

Reliquat 5.123.102,07
=====

Le Budget Supplémentaire, soumis aux fins d'étude, se présente comme suit :

Recettes	70.136.886.00
Dépenses	<u>72.645.324.18</u>
Excédent de Dépenses	2.508.438.18
	=====

Chaque compartiment est examiné: des modifications sont apportées en recettes et dépenses.

Modifications :

En recettes :

Réduction de 5.100.000 frs - Part Etat et Département dans les secours en argent aux chômeurs (contre-partie du crédit réduit).

En dépenses :

- a) Réduction de 6 millions - Crédit secours en argent aux chômeurs;
- b) réduction de 100.000 frs au crédit secours en nature aux chômeurs, la dotation initiale ayant été forcée;
- c) réduction de 445.000 frs du crédit de 745.000 frs " Caserne Bouvines. Construction de logements. Caserne Malus. Remise en état de la toiture "; la dotation pouvant suffire pour 1935 si l'on tient compte des crédits déjà ouverts pour l'exécution de ces travaux;
- d) suppression du crédit proposé " Emploi des disponibilités résultant de la prise en charge par l'Etat de l'indemnité de résidence servie aux instituteurs. Annuités d'un emprunt à émettre pour la construction d'un lycée de jeunes filles. - Années 1934 et 1935" (860.000 frs).

Il est inscrit un crédit de 50.000 frs pour la réfection des installations électriques du Lycée Fénelon.

x

Ces changements opérés, le Budget se traduit comme suit :

Recettes	65.187.176.50
Dépenses	<u>65.109.582.34</u>
Excédent de Recettes	77.594.16
	=====

Cette communication faite, M. le Président donne la liste des demandes de crédits qu'il se doit d'écarter, par suite d'insuffisance de ressources :

Salle des Fêtes de Fives. Travaux d'aménagement	420.000.-
Hôtel de Ville. Construction de nouveaux garages pour autos	30.000 -
Construction d'un égout rue du Magasin	70.000 -
Construction d'un égout rue d'Anvers	27.000 -
Fronton de la Faculté de Droit et des Lettres. Achèvement. Participation de la Ville	56.800 -
Cimetière de l'Est. Clôtures. Renforcement des haies .	25.000 -
Jardins ouvriers a) alimentation en eau b) construction de passerelles	17.700 -
Ecole Arago. Construction d'une marquise vitrée	20.000 -
Crèche municipale de Fives. Entretien des salles du rez-de-chaussée	9.500 -
Presbytère de Saint Maurice des Champs. Etablissement d'un pan coupé, angle des rues St-Gabriel et du Fg de Roubaix	13.000 -

M. Planque déclare n'être pas partisan de ne pas inscrire la totalité des dépenses à faire d'ici le 31 Décembre au titre du chômage, soulignant 1° que cette façon de procéder est contraire aux règles qui doivent présider à l'établissement d'un Budget sincère; 2° que cette inscription est possible en portant au chapitre des recettes une somme, celle d'ailleurs, strictement nécessaire à provenir de l'aliénation partielle de titres amortissables qui nous ont été délivrés pour paiement de dommages de guerre. M. Planque ajoute qu'en 1929 on avait décidé l'aliénation de ces titres et que, dans le Budget primitif de la dite année, on avait inclus cette prévision de réalisations à l'époque, d'un montant de 3.740.000 frs.

M. Delporte dit que la dotation complémentaire pourra être prélevée sur les ressources de l'exercice en cours.

M. le Président fait remarquer que la vente de capitaux diminuera les ressources à inscrire dans les Budgets futurs dont l'équilibre sera rendu de plus en plus difficile par suite de la persistance de la crise économique.

M. Planque confirme son point de vue.

Relativement à la dotation pour les travaux à exécuter aux Casernes Bouvines et Malus, M. Planque dit qu'il demandera des renseignements à la 2ème Direction.

Après avoir fait remarquer à la Commission que les travaux de la réunion ne sont que préparatoires à l'établissement du Budget, M. le Président donne lecture des opérations prévisionnelles décrites au projet de Budget modifié :

.....
Recettes nouvelles I4.869.107,92

- a) 9.000.000,00 - Versement par l'Etat et le Département de leur quote-part dans le montant des secours en argent aux chômeurs.
- b) 3.487.000,00 - Subventions de l'Etat pour la construction de l'Institut Diderot et l'agrandissement de l'Ecole Valentine Labbé.
- c) 2.019.453,00 - Subventions de l'Etat et du Département pour la construction d'un groupe scolaire au Faubourg d'Arras.
- d) 362.654,92 - à titres divers.

Dépenses nouvelles I9.914.615,83
votées par le Conseil Municipal le 2 Mai 1935
et antérieurement.

Subventions à des Sociétés de Sports et autres I50.500,00
Travaux et divers I.671.795,09
Secours aux chômeurs 5.000.000,00

6.822.295,09
=====

Insuffisance de crédits de l'exercice 1934

Contingents d'assistance aux vieillards et familles nombreuses (1933) 349.162,96
Eclairage (1934) 96.500,00
Divers (1934) 63.532,93

509.195,89
=====

Insuffisance de crédits au Budget primitif de 1935

Secours aux chômeurs (en argent et en nature) 6.400.000,00
Divers 110.250,00

6.510.250,00
≠=====

Crédits ayant leur contre-partie en recettes 5.369.453.00

Crédits proposés

Subvention aux Hospices 650.728.36

Capitalisation des revenus de la Fondation

Devaux 2.693.49

Installation électrique au Lycée Fénelon 50.000.00

x

Récapitulation des données du Budget modifié

Recettes prévues consécutives aux résultats du Compte
d'Administration de l'exercice 1934 50.318.068.58

Recettes nouvelles 14.869.107.92

65.187.176.50
=====

Dépenses (restes à payer au 31 Mars 1935) 45.194.966.51

Dépenses nouvelles 19.914.615.83

65.109.582.34
=====

B a l a n c e :

RECETTES Frs : 65.187.176.50

DEPENSES Frs : 65.109.582.34

Excédent de recettes Frs : 77.594.16
=====

La réunion a pris fin à 16 heures .

VU :

Le 19 Juin 1935

L'Adjoint délégué aux Finances

Le Secrétaire,

G. WILLEMS.

BOMART .



SOUS COMMISSION DU BUDGET

Conseil d'Administration
Réunion du 16 JUIL 1935
M. PLANQUE

Séance du 24 JUIN 1935

Procès-verbal



La Sous-Commission du Budget s'est réunie le 24 Juin 1935 sous la présidence de M. WILLEMS, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. WILLEMS, adjoint au maire, Président
DEHOVE, adjoint au maire,
DELPORTE, Receveur Municipal,
PLANQUE, Secrétaire Général.

Assistait également à la réunion M. BOMART, Directeur des Finances.

ORDRE du JOUR : Budget Supplémentaire de l'exercice 1935.

Affaires diverses chronologiquement enregistrées dans le présent P.V.

La séance est ouverte à 18 h. 15.

Budget supplémentaire.

Lors de la réunion préparatoire du 19 Juin, le Budget se présentait comme suit :

RECETTES	Frs :	65.187.176,50
DEPENSES	Frs :	65.109.582,34
Excédent de recettes . . .	Frs :	77.594,16

=====

Après avoir rappelé les chiffres généraux ci-dessus, M. le Président fait connaître qu'il y a lieu d'inscrire au Budget : 1°- les crédits décidés par le Conseil d'Administration en sa séance du 17 Juin (Dotations pour subventions - Montant global : 15.351 frs); 2°- un crédit de 100 frs pour subvention à l'Association des Maires du Nord et de l'Est.

Il en est ainsi fait.

La Commission examine le problème de la dépense de plusieurs affaires que le Conseil d'Administration eut à connaître ces derniers temps.

I	Conservatoire de Musique. Séances cinématographiques.- Obscurcissement de la salle	12.000.00
II	Jardins Ouvriers a) alimentation en eau b) construction de passerelles	17.700.00
III	Ecole Arago. Construction d'une marquise vitrée	20.000.00
IV	Cimetière de l'Est. Clôtures. Renforcement des haies..	25.000.00
V	Hôtel de Ville. Construction de nouveaux garages pour autos	30.000.00
VI	Salle des fêtes de Fives. Travaux d'aménagement	420.000.00

Des six rapports précités tendant à l'ouverture de crédits, seul celui repris au point I est retenu, les travaux s'y rapportant devant être réalisés d'urgence. L'inscription du crédit est décidée. Il est convenu de prier M. l'adjoint HERMEZ de s'assurer si le modèle de per-
siennes proposé permettra d'obtenir l'obscurcissement complet de la
salle.

M. PLANQUE rappelle à M. le Président son intervention à la réu-
nion précédente concernant le crédit " Secours en argent aux chômeurs " et lui fait connaître qu'il tiendra à la Commission, en sa prochaine réunion, les renseignements relatifs aux travaux à exécuter aux Caser-
nes Bouvines et Malus.

M. le Président prend acte de la communication qui lui est faite et prie M. DELPORTE de lui envoyer un relevé des titres aliénables pro-
venant des dommages de guerre.

M. WILLEMS tint à souligner à l'Assemblée qu'il ne pourra être en-
visagé qu'une négociation partielle de ces capitaux.

M. PLANQUE remet à M. le Président les rapports ci-après qui lui
avaient été confiés, pour examen particulier lors de la réunion du 19
Juin :

Fronton de la Faculté de Droit et des Lettres. Achèvement.....	56.800
Crèche Municipale de Fives. Entretien des salles du rez-de- chaussée.....	9.500
Presbytère de Saint Maurice des Champs. Etablissement d'un pan coupé, angle des rues St Gabriel et du Fg de Roubaix.....	13.000
Construction d'un égout rue d'Anvers	27.000
Construction d'un égout rue du Magasin	70.000

Désireux de soumettre plusieurs affaires à la Commission, M. le
Président demande de renvoyer à la réunion suivante, qu'il fixe au 6
Juillet, l'étude du Budget Supplémentaire.

La Commission acquiesce.

Ce Budget se présente comme suit :

RECETTES	Frs :	65.187.176,50
DEPENSES	Frs :	65.137.033,84
Excédent de Recettes ..	Frs :	50.142,66
		=====

x

Port en Haute-Deûle. Perception de taxes municipales.

M. le Président entretient la Commission de la création envisagée
de cette taxe et rappelle la délibération prise à ce sujet par le
Conseil Municipal en sa séance du 4 Août 1934 (N° 3976). Il donne lec-
ture 1° d'une lettre de M. HEDUY, Ingénieur en chef du Service des
Voies Navigables, nous informant que les propositions formulées à M. le
Ministre des Travaux Publics tendant à la mise à l'enquête du projet
de perception des taxes, ont donné lieu à une observation à laquelle
il conviendra de donner suite; 2°- d'un rapport objectif de M. COCHEZ,
Directeur des Travaux Municipaux visant a) les engagements que la Ville
aurait pu contracter vis à vis de l'Etat au sujet du rétablissement
...

d'une certaine longueur de quais en compensation des quais disparus lors de la suppression de la Basse-Deûle, b) les dépenses évaluées pour la construction du nouveau Port.

M. le Président confèrera de l'affaire avec M. HEDUY et M. COCCHÉZ.

Allocations familiales. Non adhésion de la Ville à la Caisse Départementale de Compensation. Eléments d'information nouveaux. Avis.

Le Conseil Municipal en sa séance du 28 Décembre 1934 décida ne pouvoir adhérer à la Caisse Départementale de Compensation l'effort financier de la Ville étant de 300.000 frs.

Depuis le 1er Janvier 1935 déclare M. le Président, la Ville sert à ses Agents les allocations au taux légal qui est celui de la Caisse Départementale.

Ces derniers temps - suivant des directives nouvelles de la Préfecture - ajoute M. le Président - nos Services financiers refirent une étude. Des résultats de celle-ci, il ressort que l'effort financier de la Ville - si elle adhérait à la Caisse - serait ramené à 100.000 f. environ.

La Commission convient avec M. le Président qu'il n'est pas possible d'affilier la Ville à la Caisse Départementale de Compensation.

Indemnités communales servies aux fonctionnaires de l'Etat. Projet d'abattements. - Information.

Il est donné connaissance de décisions du Conseil Général et de la Commission Départementale relatives aux abattements opérés par le Département, aux indemnités servies par lui à des Fonctionnaires de l'Etat.

M. WILLEMS propose d'appliquer une mesure identique à l'égard des fonctionnaires de l'Etat émergeant au Budget Municipal. L'économie budgétaire qui en résulterait serait de 100.000 francs environ.

Taux des abattements: 10% pour les fonctionnaires de l'Etat à caractère mixte, c'est-à-dire participant aux services municipaux.
30% pour les autres fonctionnaires de l'Etat.

M. PLANQUE propose de demander à l'Administration Municipale 1°- s'il convient d'entrer dans cette voie; 2°- l'autorisation pour la Commission du Budget de se constituer en Commission dite des Economies aux fins d'examen des différents postes du budget susceptibles de compression. La Commission fait sienne cette proposition.

Demande de garantie communale. Emprunt de 2 millions à contracter par l'Université de Lille auprès de la Caisse Générale de Garantie. Délai de remboursement : 25 ans. - Avis.

Cet emprunt de 2 millions constitue le solde d'un emprunt à court terme de 5 millions en vue de l'achat de terrain et la construction d'un Institut français à Londres.

M. le Président donne lecture de la demande de M. le Recteur laquelle fait état de l'exigence de l'Organisme prêteur d'avoir la garantie départementale ou communale.

Après avoir 1° rappelé ce que la Ville a déjà fait pour l'Université; 2° fait l'éloge du Corps Universitaire, M. le Président déclare qu'il n'est pas indiqué que la Ville se substitue au Département pour donner la garantie d'emprunt recherchée, considérant que a) l'oeuvre à accomplir par l'Université dépasse le cadre communal, b) l'immeuble se trouve à l'étranger.

Hospices - Construction de la Cité Hospitalière - Aliénation de rente.
Avis.

La Commission administrative des Hospices - par délibération prise en sa séance du 18 Mai - sollicite, afin d'assurer le financement de la part lui incombant dans la dépense de construction de la Cité Hospitalière, d'affecter au règlement des travaux :

1°- le montant des rentes sur l'Etat n'ayant aucune affectation spéciale, soit 677.782 frs;

2°- le montant des sommes provenant des ventes de rente effectuées pour le paiement des travaux de l'Hôpital Sanatorium et sujettes à emploi au fur et à mesure du versement par l'Etat, le Département du Nord et la Ville de Lille des subventions afférentes à ladite construction;

le tout jusqu'à concurrence de la somme de quinze millions de francs.

d'autre part, l'autorisation de ne pas effectuer le emploi précité et de procéder à l'aliénation de rentes déterminées en la dite délibération.

M. le Président pose la question d'incidence de l'opération sur le Budget des Hospices et par voie de conséquence, sur la subvention de la Ville à cet Etablissement.

M. PLANQUE considère qu'il est nécessaire pour que l'Administration Municipale puisse connaître de ce problème en connaissance de cause, de rechercher les voies et moyens qui permettraient à la Ville de faire supporter par l'Administration des Hospices sans incidence sur le Budget communal, sa part propre dans la dépense du projet.

M. DELPORTE signale que la vente des rentes va, en effet, réduire les revenus ordinaires des Hospices et, par suite, grossir le déficit accusé chaque année par le compte d'administration. Il précise que le déficit s'accroîtra encore lorsque l'Administration des Hospices ouvrira le pavillon de cure de Loos.

M. DELPORTE ajoute qu'il serait utile, dans ces conditions, de mettre à l'étude la question de la suppression de l'autonomie en matière d'assistance. La Ville aurait peut-être intérêt à payer sa

part légale dans les dépenses, le Département et l'Etat devant également intervenir. Il n'est pas possible, dit M. Delporte, d'émettre une opinion définitive sans être documenté à fond, mais il pense qu'il serait facile d'obtenir des renseignements précis sur la question en s'adressant à l'Administration des Hospices.

M. l'Adjoint Willems informe la Commission a) qu'il réunira sous peu à son Cabinet M.M. Vancostenobel et Cassier, Secrétaire et Receveur des Hospices ainsi que M. Delporte, b) que le résultat de l'étude de l'affaire fera l'objet d'un rapport.

Hospices - Vente de terrain à l'Asile Public Autonome d'aliénés d'Armentières. (terrain sis sur les territoires de Frelinghien, Verlinghem, Houplines et Armentières). Avis.

Superficie approximative : 50 ha 68 a 18 ca.

Prix de l'hectare : 22.000 frs.

Les terrains sont en nature de labour, de pâture ou de culture maraichère. La vente serait décidée afin de permettre à l'Asile public Autonome d'aliénés, d'agrandir son exploitation agricole en vue d'assurer l'approvisionnement de meunerie boulangerie qu'il doit faire fonctionner prochainement.

La Commission enregistre la communication qui lui est faite.

M. le Président dit qu'il se préoccupera de la destination du produit de vente qui s'élèvera à plus de 1.100.000 frs.

Travaux de dérasement des fortifications confiés et à confier à la main d'oeuvre en état de chômage involontaire. Examen du problème.

M. l'Adjoint Willems fait part qu'un rapport chiffré établi par la 3ème Direction est actuellement aux mains de M. le Directeur des Travaux pour être complété de l'indication des sommes dont la Ville pourrait encore disposer pour poursuivre l'exécution de travaux de cet ordre.

Ce rapport sera, sitôt au point, transmis à M. Planque.

La séance est levée à 20 h 20.

Hôtel de Ville, le 24 Juin 1935.

Le Secrétaire,
BOMART.

Vu,
L'Adjoint délégué aux Finances,
G. WILLEMS.



Conseil d'Administration
Réunion du 16 JUIL 1935
M. PLANQUE

TROISIEME DIRECTION
SOUS-COMMISSION DU BUDGET

Séance du 6 Juillet 1935

Procès-verbal



La Sous-Commission du Budget s'est réunie le 6 Juillet 1935 sous la présidence de M. Willems, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Willems, Adjoint au Maire, Président,
Dehove, Adjoint au Maire,
Delporte, Receveur Municipal,
Planque; Secrétaire Général.

Assistait également à la réunion M. Bomart, Directeur des Finances.

ORDRE DU JOUR : Budget Supplémentaire de l'exercice 1935.- Projet.

La séance est ouverte à 16 h.

Le Budget arrêté provisoirement en la séance du 24 Juin 1935 accuse les chiffres généraux ci-après :

RECETTES	Frs :	65.187.176.50
DEPENSES	Frs :	<u>65.137.033.34</u>
Excédent de Recettes ..	Frs :	50.143.16 =====

Rappelant la décision prise par la Commission en sa séance du 19 Juin concernant la dotation complémentaire de 6 millions devant permettre d'assurer jusqu'au 31 Décembre la distribution des secours en argent aux chômeurs, le Président déclare inscrire au Budget - en dépenses : 6 millions - en recettes : 5.100.000 francs (part Etat et Département).

La Commission examine à nouveau les demandes de crédits présentées aux réunions précédentes et décide d'inscrire 1° le crédit sollicité pour le renforcement de haies du Cimetière de l'Est : 25.000 frs; 2° une provision de dotation - 200.000 frs - pour l'exécution de travaux d'aménagement à la salle des fêtes de Fives, réservant l'inscription à l'un des Budgets de 1936 le complément de crédit nécessaire, la durée d'exécution des travaux s'échelonnant sur 1935-1936; 3° une somme de 1.300 frs au chapitre des insuffisances de crédits de l'exercice 1934 (insuffisances portées à la connaissance de la Direction des Finances le 25 Juin " travaux et fournitures".)

Une demande de bourse remboursable formulée par M. COASNE en faveur de son fils, élève de l'Ecole d'Architecture, est examinée.

M. l'adjoint Favières a émis un avis favorable.

Le crédit à ouvrir serait de 2.500 frs.

M. Willems propose, ce qui est décidé, de ne statuer qu'après réception des renseignements demandés sur a) les aptitudes de l'élève b) la durée des études.

La Commission estime qu'il n'est pas indiqué d'ouvrir un crédit spécial pour "Crèche de Fives" Entretien des salles du rez-de-chaussée: 9.500 frs. Cette dépense devra être imputée sur le crédit du Budget ordinaire "Entretien des propriétés communales".

L'Assemblée reporte à plus tard l'examen des propositions d'engagements de dépenses ci-après énumérées:

Jardins ouvriers	a) alimentation en eau) 17.700,00
	b) construction de passerelles)	
Ecole Arago. Construction d'une marquise vitrée ...		20.000,00
Hôtel de Ville. Construction de nouveaux garages pour autos....		30.000,00
Construction d'un égout rue d'Anvers		27.000,00
Construction d'un égout rue du Magasin		70.000,00
Fronton de la Faculté de Droit et des Lettres. Achèvement. Participation de la Ville		56.800,00
Presbytère de Saint Maurice des Champs. Etablissement d'un pan coupé, angle des rues St-Gabriel et du Fg de Roubaix		13.000,00
Eclairage de la voie publique Boulevard du Maréchal Vaillant		26.000,00

M. Willems entretient la Commission des trois emprunts à réaliser au Fonds Commun du Travail.

Il propose, ce qui est accepté, l'inscription au Budget Supplémentaire d'une somme de 4 millions représentant la Ière tranche à réaliser en 1935 pour la construction de l'Institut Diderot. L'inscription est faite en recettes et en dépenses.

Récapitulant les inscriptions faites dans le cours de la séance, M. l'Adjoint Willems déclare qu'il devient nécessaire de prévoir la négociation de titres aliénables, dommages de guerre opération qui avait été envisagée à la réunion précédente.

Cette aliénation étant admise une somme de I.100.000 francs est de suite inscrite au compartiment "Recettes" du Budget Supplémentaire.

M. le Président donne l'importance du projet des travaux à exécuter aux Casernes Bouvines et Malus + I.720.000 frs - et dit que dans ce projet n'est pas compris l'aménagement du sous-sol contre les gaz.

Renseigné, par la 2ème Direction, du rythme d'exécution desdits travaux, M. l'Adjoint Willems déclare que la dotation de 300.000 Frs inscrite au Budget en la séance du 19 juin n'est pas à majorer d'autant que des crédits formant ensemble 975.000 frs sont déjà ouverts.

Les dotations réunies, soit 975.000 + 300.000 francs, permettront de faire face au règlement des travaux exécutés dans les dix premiers mois.

La Commission prend acte.

Le Budget supplémentaire se présente comme suit :

Recettes	Frs	75.387.176,50
Dépenses	Frs	75.363.333,34
Excédent de recettes	Frs	<u>23.843,16</u>
		=====

La séance a pris fin à 17 heures 25

Hôtel de Ville, le 6 Juillet 1935

Le Secrétaire,

BOMART

VU :
L'Adjoint délégué aux Finances,
G. WILLEMS.

Cette aliénation étant admise une somme de 1.100.000 francs est de suite inscrite au compartiment "Recettes" du Budget Supplémentaire.

M. le Président donne l'importance du projet des travaux à exécuter aux Casernes Bouvines et Malus + 1.720.000 frs - et dit que dans ce projet n'est pas compris l'aménagement du sous-sol contre les gaz.

Renseigné, par la 2ème Direction, du rythme d'exécution desdits travaux, M. l'Adjoint Willems déclare que la dotation de 300.000 frs inscrite au Budget en la séance du 19 juin n'est pas à majorer d'autant que des crédits formant ensemble 975.000 frs sont déjà ouverts.

Les dotations réunies, soit 975.000 + 300.000 francs, permettront de faire face au règlement des travaux exécutés dans les dix premiers mois.

La Commission prend acte.

Le Budget supplémentaire se présente comme suit :

Recettes	Frs	75.387.176,50
Dépenses	Frs	75.363.333,34
Excédent de recettes	Frs	<u>23.843,16</u>
		=====

La séance a pris fin à 17 heures 25

Hôtel de Ville, le 6 Juillet 1935

Le Secrétaire,

BOMART

VU :
L'Adjoint délégué aux Finances,
G. WILLEMS.